



LA RANDO MINI



- **Distance** : 10 km
- **Dénivelé positif** : 300mètres au maximum
- **Départ** : entre 7h30 et 10h le dimanche 21 avril

Départ et arrivée au même endroit environ 2 km après l'entrée du Parc de La Rivière Bleue, à environ 1h de voiture dans le sud de Nouméa en direction de Yaté

- **Tarifs** :
 - > 15 ans (nés en 2004 ou avant) : 2 000 fcfp
 - entre 7 et 15 ans : 1 000 fcfp
 - 7 ans (nés en 2011 ou après) : 500 fcfp
 - Pack famille (2 adultes + 2 enfants ou plus avec lien de parenté) : 4 000 fcfp

Aucun remboursement après la clôture des inscriptions, remboursement à 75% si annulation avant la clôture sur présentation d'un certificat médical.

- **Age** : ouvert aux – de 10 ans si accompagnés d'un adulte. Minimum 12 ans sur le 10km, accompagné ou pas.
- **Modalités d'inscription** : questionnaire médical à remplir (si une seule case est cochée, obligation de fournir un certificat médical de moins de 6 mois)
- **Remise des dossards** : Au showroom Prestige Motors, concessions BMW et MINI. Rond point Almameto, sortie GBNC, le mercredi 17 avril entre 15 et 18h, le vendredi 19 avril entre 15h et 18h et le samedi 20 avril entre 9h30 et 11h30.
- **Parking** : la zone de parking à environ 2 km après l'entrée du Parc
- **Matériel obligatoire** : 1L d'eau minimum
Le matériel obligatoire sera vérifié au moment du départ et/ou sur le circuit.
- **Balisage** : Le balisage sera fait avec des bandes de toile cirée de couleur ORANGE et environ tous les 30 à 50 mètres. Chaque changement important de direction

(carrefour, croisement) sera indiqué par une flèche au sol (parfois réalisée avec des pierres) ou une « porte » réalisée avec 2 à 3 balises. Si vous n'apercevez plus de balisage de couleur orange ou réfléchissant pendant 200m, cela signifie que vous n'êtes plus sur le tracé. Soyez vigilants au balisage et aux flèches.

- **Ravitaillement** : Il y aura un ravitaillement à la maison du Parc avec de l'eau, des fruits et biscuits.
- **N° téléphone en cas d'urgence** : 82 12 82
- **Tirage au sort sur place à 13h le 21 avril.**

Le camping ne sera pas autorisé sur la zone de parking la veille de la course. Pour ceux qui souhaiteraient camper à proximité, voir le camping des Bois du Sud (Tél : 88.92.08 ou 89.50.88).

Des stands de nourriture seront présents.

En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les compétiteurs, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans des délais raisonnables.

- Assurance individuelle accident : il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA.

-Le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Avec son inscription, le participant s'engage à respecter le règlement du Parc de la Rivière Bleue et les informations ci-dessus.